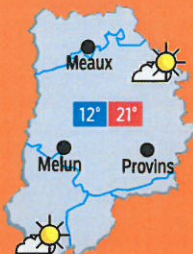




SORTIES EN FAMILLE PAGES VIII - IX
Et si vous passiez une nuit perché dans une cabane ?

SPORTS PAGE VII
L'athlétisme descend au parc André-Citroën

SECTEUR PAR SECTEUR
l'actualité de votre département



www.leparisien.fr

Seine-et-Marne



Melun, lundi. Président du tribunal de commerce, Jean Gaillard va accueillir le dispositif Apesa soutenu par la CGPME 77, la Chambre de commerce et d'industrie...



ROISSY-EN-BRIE

Les 90 migrants ne sont pas les bienvenus P.III

CHAMPAGNE-SUR-SEINE

Des chèvres nettoient les abords de la gare P.II

MARNE-ET-GONDOIRE

La sécurité expliquée aux élus P.V

SOS patrons en détresse

Alors qu'il y a eu 1 200 liquidations judiciaires en 2015 dans le 77, les tribunaux de commerce de Melun et de Meaux lancent un dispositif pour aider les entrepreneurs en souffrance.

MELUN - MEAUX

PAR SOPHIE BORDIER

Apesa, un nom apaisant pour l'Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë. C'est le nouveau dispositif présenté aujourd'hui par les tribunaux de commerce de Melun et de Meaux. Une proposition d'aide aux chefs d'entreprises ou artisans qui vivent une descente aux enfers suite au déclin de leur société. Une première en Ile-de-France, opérationnelle dans deux mois.

L'enjeu est de taille car le département a totalisé 1 211 liquidations et 229 redressements judiciaires en 2015 (et respectivement 173 et 558 au 1^{er} semestre 2016). Avec le risque pour le patron déchu de vivre la malediction des trois D : dépression, divorce, décès. « En Seine-et-Marne, 95 % des entreprises ont moins de dix salariés, peu de trésorerie et sont

fragiles », rappelle Yannick Leboeuf, secrétaire général de la CGPME 77 qui a souhaité la mise en place d'Apesa dans le département.

« C'ÉTAIT TERRIBLE DE LES VOIR PARTIR, PERDUS »

JEAN GAILLARD, PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MELUN

Le principe est simple. « On détecte les souffrances psychologiques des entrepreneurs. A l'audience, ils font bonne figure. C'est dans le couloir qu'ils s'effondrent. Pour réagir, on forme des magistrats, greffiers, collaborateurs de mandataires, etc. », explique Marc Binné, le magistrat à l'origine du dispositif à Saintes (Charente-Maritime) en 2013 avec le psychologue Jean-Luc Douillard. Face à la personne qui broie du noir et avec son accord, ces sentinelles remplissent une fiche d'alerte qu'elles transmettent à la plateforme Ressources mutuelle assistance, à l'écoute du lundi au vendredi. La per-

sonne est rappelée dans les 24 heures. Une évaluation est faite et cinq entretiens avec un psychologue du secteur lui sont proposés gratuitement. Des consultations financées par Apesa, via des caisses de retraites, des syndicats patronaux, etc. Le dispositif existe déjà dans dix villes* et une trentaine d'autres y réfléchissent.

Président du tribunal de commerce de Melun, Jean Gaillard salue ces mesures salvatrices : « Il y a des gens

totallement abattus par la situation de leur entreprise. Vous leur parlez, ils ont les yeux dans le vide. Dans une audience, on traite une moyenne de 40 à 50 dossiers. On n'a pas le temps de passer une demi-heure pour accompagner chacun. C'était terrible de les voir partir, perdus, sans pouvoir les aider psychologiquement. » *Saintes, Bordeaux, Coutances, Cherbourg, La Roche-sur-Yon, Béziers Angoulême, Rennes, Laval et Orléans.

« Sans Apesa, je ne serais plus là pour en parler »

STÉPHANE, DIRIGEANT D'UNE AGENCE IMMOBILIÈRE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE EN 2015 À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)



EXPERT IMMOBILIER

depuis peu, Stéphane, 46 ans, revient de loin. Dirigeant d'une agence immobilière à Saintes (Charente-Maritime) depuis 2007, il a vécu la spirale négative de son entreprise : baisse des ventes, du chiffre d'affaires, charges

sociales impossibles à payer, etc. « La nuit, je ne dormais plus ». En mars 2014, il va au tribunal de commerce pour demander la sauvegarde de la société. « Dans le bureau du greffier, je me suis écroulé et j'ai pleuré ». Le magistrat Marc Binné lui propose une mise en relation avec Apesa. Stéphane accepte, voit cinq fois le psychologue et poursuit ensuite à son rythme. « J'ai appris à distinguer les

choses essentielles, à me remettre en question. Un travail en profondeur ». Mais le pire l'attend. Le 1^{er} février 2015, à 10 heures, la liquidation judiciaire de l'entreprise est prononcée. « En rentrant chez moi à midi, j'ai trouvé un camion de déménagement. Ma conjointe partait. L'univers me tombait dessus ! Si je n'avais pas été suivi par Apesa, je ne serais plus là pour en parler ! »

S.B.

P
Le Parisien